

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 mars 2024

Action Logement engagé pour poursuivre le développement du logement intermédiaire

Les Partenaires sociaux d'Action Logement ont signé avec le ministre du Logement, l'Union Sociale de l'Habitat, la Fédération des ESH, la Caisse des Dépôts et France Assureurs, le 20 mars, le « Pacte pour le Logement Intermédiaire » qui doit se traduire pour les salariés des entreprises, par une augmentation significative de l'offre de logements abordables et durables.

Action Logement apporte, dans un contexte de crise préoccupant pour le secteur, son plein soutien au « Pacte pour le développement du Logement Intermédiaire » permettant une offre de logements à loyers inférieurs de 15 à 20% aux prix de marché. Dès 2023, le Groupe a accentué son soutien au secteur du logement en déployant son plan « 30 000 logements pour l'emploi », destiné à proposer aux salariés des entreprises une offre nouvelle de logements abordables, au plus près des bassins d'emplois.

Aujourd'hui, ce Pacte permet notamment :

- d'élargir les territoires d'activité grâce à la modification du zonage ;
- d'intervenir par des acquisitions-améliorations sur le bâti ancien ;
- de développer une offre nouvelle de résidences collectives pour des salariés en mobilité, des jeunes en formation ou encore de publics spécifiques (saisonniers notamment).

Le logement intermédiaire s'inscrit depuis plusieurs années au cœur de la stratégie d'Action Logement, avec notamment depuis 2017 la création des in'li, filiales immobilières dédiées à ce segment d'habitat en zones tendues et la mobilisation des 45 ESH du Groupe. Il représente un **maillon essentiel pour proposer aux salariés un parcours dynamique et évolutif, à travers le panel complet de solutions logement (parc locatif social, parc locatif intermédiaire, accession à la propriété) développées par le Groupe paritaire.**

- Aujourd'hui, le Groupe loge au sein de son parc social et intermédiaire 1 142 000 ménages dont près de 100 000 dans des logements intermédiaires ;
- Sur ces quatre dernières années (2020-2023), 41 000 nouveaux logements intermédiaires ont été engagés à destination des salariés des entreprises privées en zones tendues, représentant plus de 50% de la production nationale de logements intermédiaires et 125 000 logements sociaux développés ;
- Action Logement est également, dans le cadre de la convention quinquennale 2023-2027, un financeur du logement intermédiaire en Métropole et en Outre-mer, à travers des prêts bonifiés et des fonds propres ;
- Afin d'accompagner la production, le Groupe propose également, depuis le 14 mars 2023, une nouvelle offre de garantie spécifique, ouverte à l'ensemble des opérateurs pour les « prêts logement intermédiaire » distribués par la Banque des territoires.

Les Partenaires sociaux partagent la conviction que le logement intermédiaire et le logement social, cœur de métier de nos 45 filiales dédiées sur tout le territoire, sont complémentaires et qu'ils sont essentiels pour répondre aux besoins des salariés. Gage de mixité résidentielle, ils sont également un levier efficace pour accompagner la réindustrialisation.

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe déclare : « *Il est urgent d'activer simultanément tous les leviers pour relancer le logement abordable : c'est essentiel pour les salariés et les entreprises, c'est indispensable pour sortir de la crise profonde que connaît le secteur. Il faut reconstruire sans tarder une dynamique dans le parcours résidentiel des actifs. Le développement du logement intermédiaire y contribuera*».

Philippe Lengrand, Vice-président d'Action Logement Groupe ajoute : « *Nous accompagnons près de 800 000 salariés chaque année dans leur parcours logement. Avec 40 000 logements neufs développés chaque année, le Groupe réaffirme son engagement pour proposer dans tous les territoires des logements sociaux et complète son offre, en zone tendue de logements intermédiaires, s'inscrivant ainsi pleinement dans sa mission d'utilité sociale* ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

 [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/action-logement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT :

Sophie Benard - 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut - 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net